

## “ L’IGD s’adresse aux candidats à l’élection présidentielle

Malgré le climat très particulier de cette campagne des élections présidentielles, alourdi par la crise en Ukraine, l’IGD a décidé d’adresser à chaque candidat à la magistrature suprême un document attirant son attention sur la gestion déléguée.

Cette adresse a pour but de présenter ce qu’est la gestion déléguée, son importance en termes d’emplois et de richesse nationale, sa résilience face aux crises et le sens aigu du service public de ses agents.

Elle présente également la demande unanime de ses membres industriels publics et privés, associations d’élus, financeurs, usagers, que le futur Chef de l’État donne des perspectives à moyen terme pour leur permettre d’orienter leurs efforts et programmer leurs investissements.

Cette adresse insiste en particulier sur les besoins d’investissements que fait naître la transition énergétique et l’obligation d’accélérer les délais de réalisation des investissements publics pour agir plus rapidement.

Elle sera suivie d’une série de propositions aux futurs candidats aux élections législatives, puis au nouveau gouvernement et à sa majorité parlementaire.

Ces démarches s’appuieront sur les résultats de notre traditionnel baromètre ODOXA-IGD dont les résultats vous seront présentés dans la prochaine édition de cette lettre d’actualité.

Pierre-Emeric CHABANNE, Délégué Général

## “ Candidats et société civile : la gestion déléguée dans l’élection présidentielle

L’élection présidentielle approche à grands pas. Si les débats portent particulièrement sur la situation Ukrainienne, les candidats se positionnent sur un ensemble de thématiques et de domaines, y compris en matière de gestion déléguée et de partenariat public-privé. Plusieurs propositions phares de candidats émergent dans le débat public : nationalisation des autoroutes et d’entreprises, révision du code des marchés publics, création de nouveaux services publics ou révision des modèles de gestion de l’eau et de l’assainissement.

Cette lettre se propose ainsi de lister et d’actualiser les différentes propositions des principaux candidats à l’élection présidentielle en matière de gestion déléguée et de partenariats publics-privés.

Celles-ci font également écho aux contributions mises en avant par différentes associations d’élus, représentant les collectivités territoriales à qui incombent le choix du mode de gestion pour exploiter leurs services publics. Ces propositions ne manqueront pas d’être consultées dans le cadre des futures lois relative à l’organisation des pouvoirs publics.

Cette législature est marquée par un phénomène inédit par son ampleur : de très nombreux députés choisissent de ne pas briguer un second mandat. Alors que la fin de la session parlementaire s’est effectuée le 27 février dernier, cette lettre se propose de revenir sur certains députés ayant effectué le choix de ne pas se représenter, dont le profil est intéressant en matière de gestion déléguée.

En vous souhaitant une excellente lecture,

Pierre SELLIN, Consultant Séance Publique

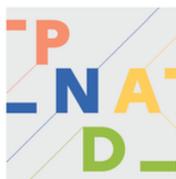
## # Sur les réseaux sociaux



France Urbaine

@Ecologie\_Gouv a publié le #PNAD 2022-2025 qui vise à intégrer une dimension #environnementale & #sociale ds les contrats de la #commandepublique d’ici 5 ans. Le Resah sera associé à sa gouvernance comme membre du comité de haut niveau.

En savoir + :  
<https://ecologie.gouv.fr/achats-publics-durables>



Resah

[#Commandepublique ] Retrouvez les 8 propositions de France urbaine pour mieux adapter le cadre européen de la commande publique aux enjeux écologiques et sociaux des #territoires



# ACTUALITÉS DU PARLEMENT ET DU GOUVERNEMENT



## Parlement – Les députés en lien avec les enjeux de la gestion déléguée qui ne se représentent pas

- **Bruno BONNELL** (LREM) :

Député de la 6ème circonscription du Rhône, il démissionne de son mandat à compter du 30 janvier 2022 eu égard à sa nomination comme secrétaire général pour l'investissement, chargé de piloter le plan France 2030, doté de 30 milliards d'euros déployés sur 5 ans, qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir.

- **Jean-Marie SERMIER** (LR) :

Député de la 3ème circonscription du Jura et vice-président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale. Il a également été président de la Fédération des Entreprises Publiques Locales entre 2017 et 2020, qui réunit les responsables locaux ayant recours à la solution d'entreprises détenues par leurs collectivités locales, et qu'ils gouvernent.



## Territoires – Les propositions des associations d'élus

- **Manifeste des Intercommunalités de France**

- Conforter les responsabilités des intercommunalités comme pilotes du développement économique de leur territoire.
- Confirmer la généralisation des transferts de compétences prévus en 2026 en matière d'eau et d'assainissement.
- Renforcer la territorialisation des politiques publiques par une décentralisation aboutie et une déconcentration accrue de l'organisation de l'État et de ses opérateurs.

- **France Urbaine, le monde urbain au cœur d'un nouveau modèle de société**

- Renforcer la souveraineté au niveau européen en dotant l'Europe d'un Buy European Act garantissant des quotas minimaux en faveur de ses TPE et PME
- Permettre de prendre en compte les externalités économiques et sociales de l'achat
- Adapter la commande publique pour renforcer circuits-courts et achats locaux, au bénéfice mutuel des consommateurs comme des producteurs
- Garantir l'autonomie fiscale des collectivités du bloc communal
- Rééquilibrer le système de financement du SPGD en responsabilisant davantage les metteurs sur le marché
- Mettre en place un nouveau moteur pour dynamiser la péréquation
- Préserver le système français de gouvernance par bassin hydrographique et le principe selon lequel « l'eau paie l'eau »

- **Régions de France, vers une République de la confiance, le livre blanc des régions**

- Créer les conditions d'un véritable droit à la différenciation
- Reconnaître la clause de compétence générale des communes
- Autoriser la création d'agences régionales de la mobilité
- Confier aux régions la compétence permettant de réguler le déploiement du réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques
- Clarifier et articuler les notions d'autorité coordinatrice et d'autorité organisatrice
- Revoir en conséquence les mécanismes de péréquation

# LES ACTUALITÉS PRÉSIDENTIELLES

## Les déclarations ou propositions des candidats en matière de gestion déléguée

### **Emmanuel MACRON** : *Programme*

- Suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)
- Création du conseiller territorial
- Renforcer la coopération entre les échelons territoriaux
- Mise en place d'un droit à la différenciation qui permettra à chaque territoire de revenir sur des organisations territoriales établies

### **Jean-Luc MELENCHON** : *Programme*

- Nationaliser Alstom et Areva pour reconstituer un fleuron industriel national
- Créer un haut-commissariat à l'eau pour organiser une gestion 100% publique de l'eau, articulée autour de régies publiques locales ouvertes aux citoyens
- Etablir des critères de localisation de l'activité pour la commande publique nationale et locale et pour l'accord des aides aux entreprises
- Renationaliser la SNCF et refuser la mise en concurrence des lignes de transport
- Renationaliser les autoroutes, en revenant sur les hausses de prix passées, ainsi que les aéroports stratégiques
- Adopter la régie comme mode de gestion de l'eau et de l'assainissement
- Augmenter les moyens humains et financiers de l'Office national des forêts et stopper sa privatisation
- Réviser le Code des marchés publics pour favoriser les entreprises sociales et solidaires

### **Yannick JADOT** : *Programme*

- Réviser les critères d'attribution de la commande publique en faveur des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- Conditionner les aides et les commandes publiques au devoir de vigilance climatique et au respect du bien-être animal
- Nationalisation d'EDF
- Rendre publique la gestion de l'eau pour garantir l'accès à tous et toutes.

### **Anne HIDALGO** : *Programme*

- Conditionnement de toutes les aides publiques au respect de critères sociaux et environnementaux
- Développer l'accès de l'Économie Sociale et Solidaire à la commande publique
- Plan de rattrapage dans les services publics et l'investissement dans les infrastructures

### **Marine LE PEN** : *Programme*

- Renationaliser les autoroutes pour baisser de 15% les péages
- Privatiser l'audiovisuel public pour supprimer les 138 euros de redevance
- Donner la priorité aux PME pour les marchés publics

### **Eric ZEMMOUR** : *Programme*

- Inciter la commande publique à privilégier les produits français
- Mettre fin à la participation de la France aux négociations des futurs traités de libre-échange
- Réorienter les fonds publics destinés à la politique de la ville vers les campagnes
- Exiger la mise en place sous deux ans d'un mécanisme de commande publique européen

### **Valérie PECRESSE** : *Programme*

- Réviser les critères d'attribution de la commande publique en faveur des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- Conditionner les aides et les commandes publiques au devoir de vigilance climatique

### **Fabien ROUSSEL** : *Programme*

- Créer un nouveau service public unifié de l'emploi et de la formation professionnelle
- Encadrer la commande publique par une loi d'orientation et de programmation
- Nationalisation de la SNCF, AXA, EDF, Engie, France Télécom, BNP Paribas, la Société générale et la Poste
- Arrêt des projets de privatisation des hôpitaux publics, de la mer et des forêts
- Encourager le développement de la gestion en régie publique des transports urbains
- Nationalisation des autoroutes

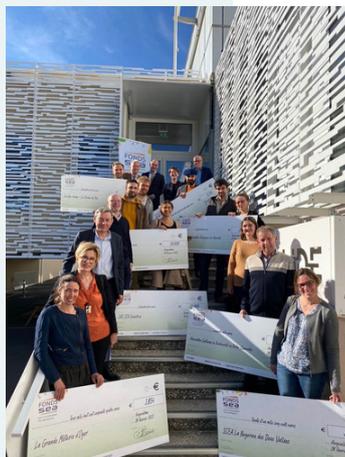
# TÉMOIGNAGE IGD



## VINCI Concessions soutient l'agriculture locale et durable le long de la LGV SEA

Filiales de VINCI Railways (VINCI Concessions), LISEA et MESEA, respectivement concessionnaire et exploitant-mainteneur de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), poursuivent leur engagement en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social à travers le « Fonds SEA pour la transition des territoires ». Lancé en 2021 et doté de 3 millions d'euros pour la période 2021-2026, ce fonds permettra d'aider les territoires à relever le défi de la transition écologique et solidaire, en soutenant des projets locaux en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, l'agroécologie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité.

Pour mener à bien son programme, le Fonds SEA mène une démarche partenariale avec les acteurs du territoire. Il s'appuie notamment sur un comité technique constitué de représentants des pouvoirs publics locaux et de la société civile ayant pour missions de construire les appels à projets, d'instruire les demandes de soutien et de suivre le déploiement des actions.



Dans le cadre d'un premier appel à manifestation d'intérêt lancé en avril 2021 sur le thème « Soutenir l'agriculture locale et durable », quinze projets ont été retenus sur les six départements traversés par la LGV SEA. Les structures lauréates sont porteuses de projets en lien avec l'amélioration de la performance environnementale des exploitations agricoles, le développement local d'une filière maraîchère biologique durable et solidaire et la relocalisation de la filière protéines végétales.

Grâce au soutien du Fonds SEA, elles vont désormais bénéficier d'un suivi logistique et d'un accompagnement financier dans la réalisation de leurs projets jusqu'en 2026, pour un montant total de 500 000 euros. La cérémonie de remise des chèques a eu lieu le 28 février dernier, en présence de plusieurs élus charentais.

Le fonds SEA constitue un bel exemple de la vitalité des partenariats mis en place par les acteurs publics et privés au sein des territoires.

## Présentation du traditionnel baromètre des services publics locaux

Depuis de nombreuses années, l'IGD et Odoxa réalisent périodiquement des baromètres pour mesurer le niveau de satisfaction des usagers à l'égard de leurs services publics locaux.

L'IGD souhaite ici rappeler les résultats des baromètres réalisés depuis 2004 et dont les enseignements sont toujours d'actualité.

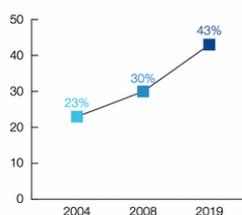
En 2019, les Français étaient majoritairement satisfaits de leurs services publics locaux (62%). Ils considéraient d'ailleurs que les services publics français étaient de meilleure qualité que ceux des pays voisins, les plaçant devant l'Allemagne.

Concernant la notoriété de la gestion déléguée, et comme illustré dans le graphique ci-dessous, elle a fortement progressé dans l'opinion ces dernières décennies (+20 points en 15 ans), même si elle est encore méconnue par une majorité de Français (57% en 2019).

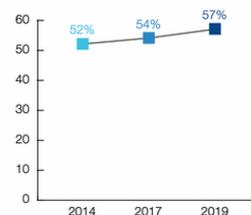
Une fois expliqué à tous ce qu'est la gestion déléguée, son principe est très majoritairement approuvé (57% en 2019) et l'approbation a progressé depuis 2014. Une large majorité de Français pensent que la gestion déléguée est un bon moyen pour que les collectivités territoriales puissent baisser la dépense publique sans sacrifier leurs dépenses d'investissement.

La question des services publics locaux sera sans nul doute un sujet majeur lors des prochaines élections présidentielles. A cette occasion, l'IGD présentera dans la prochaine Lettre de la Gestion Déléguée les résultats du baromètre des services publics locaux 2022.

CONNAISSANCE DE LA GESTION DÉLÉGUÉE



AGRÈMENT DE LA GESTION DÉLÉGUÉE



Baromètres BVA / IGD

### CONTACT



www.fondation-igd.org

Pierre-Emeric CHABANNE

pchabanne@fondation-igd.org



www.seance-publique.com

Violette SORIANO

vsoriano@seance-publique.com